

Les mercredis de Carême

Le 14 mars 2012

P. Michel Delval

« Concile œcuménique Vatican II »

Introduction :

Qu'est ce qu'un concile œcuménique ?

Vatican II : 21^{ème} concile œcuménique.

Les participants :

Papes : Jean XXIII et Paul VI

Les Pères conciliaires

2850 invités

2500 présents (en moyenne)

Observateurs, de 30 à 90

Experts officiels et privés

Auditeurs laïcs : d'une dizaine à 40.

Plusieurs prirent la parole commentée par certaines commissions.

9 femmes, un couple mexicain parmi les invités du Pape : Jean Guiton

38 curés, les journalistes...

Au total, près de 10 000 personnes sont mobilisées par le Concile.

En quatre sessions :

- 1^{ère} : du 11 octobre au 8 décembre 1962
- 2^{nde} : du 29 septembre au 4 décembre 1963
- 3^{ème} : du 14 septembre au 21 novembre 1964
- 4^{ème} : 14 septembre au 8 décembre 1965

Trois formes de rencontres :

- Les sessions publiques présidées par le Pape
- Les congrégations générales
- Les commissions par thème et par langue

Création d'une commission pour l'apostolat des laïcs et d'un secrétariat pour l'unité des chrétiens (Cardinal BEA)

Préparation du Concile

Préparation étape ante préparatoire 17 mai 1959 – 30 mai 1960

Consultation des évêques :
Collecte des « vota » (souhaits)
2150 réponses

Diversité des souhaits = certains souhaitent une meilleure définition des rôles de l'évêque, d'autres sont dans la ligne du Concile de Trente (16^{ème} siècle) et de Vatican I (1870). Certains demandent une condamnation des erreurs (communisme, existentialisme, relativisme moral et dogmatique, modernisme).

Etape préparatoire : 5 juin 1960 – 10 octobre 1962

- 5 juin 1960 : Rappel de la visée du Pape à l'égard du Concile. Le Pape donne des repères pour l'organisation de l'étape préparatoire.
- Le travail des commissions préparatoires s'effectue dans le secret. Les textes sont établis par des membres avec un droit de vote et des membres sans droit de vote.
- Les textes ainsi élaborés sont proposés à l'assemblée générale de la commission concernée.
- Un « motu proprio » du Pape du 2 février 1962 fixe au 11 octobre 1962 l'ouverture du Concile.
- Le Cardinal SUENENS (Bruxelles), en mai 1962 envoie au Pape un plan pour les travaux conciliaires. Il propose de commencer la réflexion par le texte sur l'Eglise. Même insistance du Cardinal MONTINI (Milan).
- Durant l'été, les documents travaillés par les commissions sont l'objet de vives critiques. Critiques adressées au Pape. Au total, 73 schémas sont élaborés (2 imprimés). En fait, les Pères ne recevront avant le Concile, que 9 schémas.

Origine et contenu :

- L'archevêque de Milan (le Cardinal MONTINI) souhaite que la réflexion sur l'Eglise soit un thème important de la réflexion. Il pense que le statut des laïcs doit être mieux pris en considération.
- L'archevêque de Montréal (le Cardinal LEGER) reproche aux schémas de ne pas répondre aux besoins des contemporains.
- Un théologien néerlandais SCHILLEBEECK montre les lacunes aux évêques néerlandais.
- L'archevêque de Bologne (LERCARO) = attention aux pauvres. Le 4 octobre 1962, Jean XXIII va en pèlerinage à Lorette et à Assise. C'est le premier voyage d'un Pape en dehors du Vatican, depuis un siècle.

Première session : 11 octobre 1962 - 8 décembre 1962

Séance d'ouverture : 11 octobre 1962

A la fin de la cérémonie d'ouverture, très solennelle, important discours de Jean XXIII :

« *L'Eglise doit se tourner avec optimisme vers l'avenir* »

« Aujourd'hui, l'Église estime que plutôt que de condamner, elle répond mieux aux besoins de notre époque, en préférant recourir aux remèdes de la miséricorde »

Le coup de théâtre du 13 octobre 1962

- Intervention du Cardinal LIERNART (Lille), membre du Conseil de Présidence. Demande de surseoir au vote pour la désignation des membres des commissions afin que les 47 conférences épiscopales présentes puissent faire connaissance avant d'établir les listes des membres des commissions. Le Pape accorde 3 jours.
- Le Conseil de Présidence décrète que le texte sur l'Église doit être refondu.
- Au cours de la 1^{ère} session, divers schémas sont présentés aux Pères conciliaires (Liturgie, Révélation (texte refusé), étude reportée à la 2^{nde} session.
- Le Conseil de Présidence décide de soumettre aux Pères le schéma sur l'Église = ce texte doit être refondu, il manque de réflexion biblique et laisse dans l'ombre le caractère sacramentel de l'Église.

▷ **Le 3 juin 1963, mort de Jean XXIII, le Cardinal MONTINI est élu Pape (Paul VI).**

▷ **Le 21 juin 1963, Paul VI annonce la poursuite du Concile.**

Deuxième session : 29 septembre 1963 - 4 décembre 1963

Cérémonie d'ouverture plus simple ; les évêques ne sont plus placés dans un ordre hiérarchique. Paul VI entre à pied dans la basilique St Pierre.

Le nombre des experts a presque doublé : de 200 à 400.

Les laïcs, au nombre de 13, ont un espace réservé.

Dans son discours inaugural, le 19 septembre 1963, Paul VI oriente le travail du Concile : une réflexion sur l'Église, ce qu'elle est, son renouveau, l'ouverture œcuménique, sa volonté de dialogue avec le monde.

Réticence de certains Pères sur la rénovation du diaconat.

Introduction de la notion de collégialité épiscopale. Refus de certains Pères à ce sujet (minorité conciliaire).

Intégration du texte sur Marie dans le texte sur l'Église, vote très serré (1114-1094). Marie peut-elle être dite « médiatrice » !

Entre la 2^{nde} et la 3^{ème} session, rencontre de Paul VI et du patriarche ATHENAGORAS, patriarche de Constantinople, séparé de Rome, le 4 -6 janvier 1964. Un tel événement ne s'est pas produit depuis le Concile de Florence, en 1439, impact considérable.

Réticences des patriarches de Moscou et Athènes.

Troisième session : 14 septembre 1964 - 21 novembre 1964

Nouvelles discussions sur la collégialité.

Introduction d'une « note brève » à l'initiative du Pape. Cette note précise l'interprétation à donner à la notion de collégialité. L'insertion de cette note dans le texte sur la collégialité réduit l'opposition.

Schéma sur la Révélation

Déclaration sur l'Église et les religions non chrétiennes

Beau Texte, très court (5 paragraphes – octobre 1965)

Ce texte exprime la reconnaissance officielle par l'Église des religions non chrétiennes.

Elles ont à dire quelque chose sur Dieu, à quoi les chrétiens doivent être attentifs.

Accent mis sur le lien fondamental entre les chrétiens et les juifs et sur l'invitation au dialogue fraternel.

Déclaration sur la liberté religieuse (décembre 1965)

Ce texte marque la reconnaissance officielle par l'Église du droit de la personne humaine à la liberté religieuse.

Il est du devoir du pouvoir civil de protéger cette liberté.

Implicitement, c'est la condamnation de toutes les inquisitions et de toutes les dictatures. C'est le texte conciliaire le plus contesté, texte refusé par Monseigneur LEFEBVRE et ses disciples.

Constitution pastorale : l'Église dans le monde de ce temps (décembre 1965)

Le plus original, le plus long (91 paragraphes).

En s'appuyant sur la vision de l'homme et de l'univers, il entend ouvrir le dialogue entre l'Église et le monde aujourd'hui, sur toutes les questions (vie personnelle et sociale, la culture, les problèmes économiques et politiques, la sauvegarde de la paix).

Noter le paragraphe 44 « l'aide que l'Église reçoit du monde ». Ce texte de la constitution pastorale est l'un des plus significatifs de l'esprit du Concile.

Décret sur l'œcuménisme (novembre 1965)

Véritable charte du dialogue œcuménique. Texte à la fois prudent et audacieux. C'est la première prise de position officielle de l'Église en faveur de l'œcuménisme.

Elle tranche sur les positions antérieures, notamment celle de Pie XI et Pie XII.

Constitution sur la Liturgie (décembre 1963)

C'est le texte qui a eu les conséquences les plus visibles. Appel à la participation de tous les fidèles à la liturgie, usage des langues vivantes. Remet en pleine lumière le fait que la liturgie est une célébration de la mort et de la résurrection du Christ par qui on accède à une plénitude de vie.

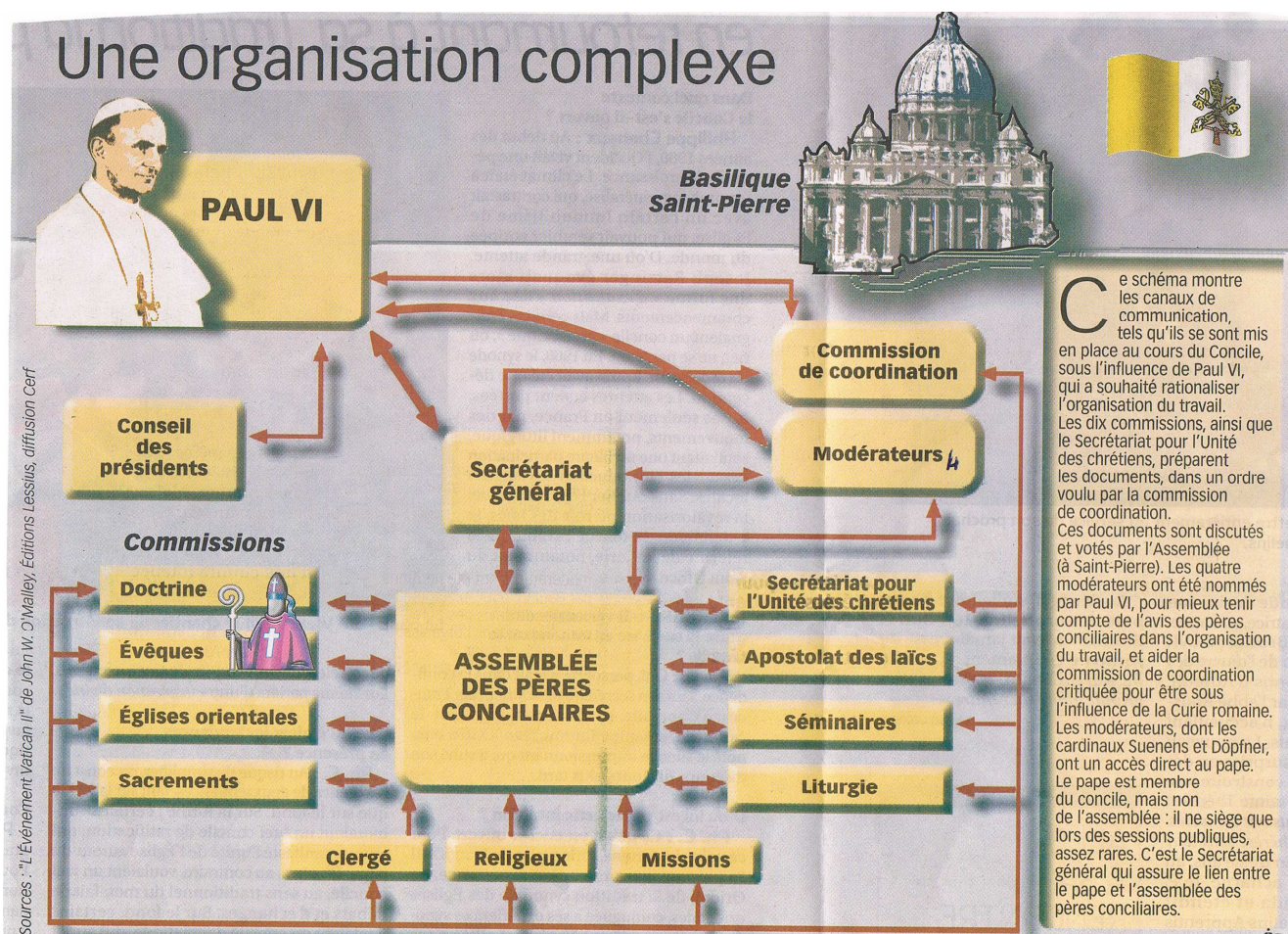
Quatrième session : 14 septembre - 8 décembre 1965

Durant la 4^{ème} session, ont été examinés les autres textes proposés à la réflexion du Concile et promulgués à la fin de cette session.

CONCLUSION

« L'œuvre réalisée au Concile est immense et pourtant tout reste à faire » Père CONGAR à la fin du Concile.

14 septembre au 8 décembre 1965



Document Annexe

Lumen Gentium n° 1, le Mystère de l'Église.

« L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte, le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de préciser davantage, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents conciles, sa propre nature et sa mission universelle ».

- « Mystère »
- Lien avec la Trinité
- Sacrement
- « En quelque sorte »
- Diverses images bibliques
- L'unique Église du Christ subsiste (*subsistit in*) dans l'Église catholique (8), interprétation délicate.

Plan de la constitution sur l'Église

- 1) Le Mystère de l'Église (n° 1-8)
- 2) Le Peuple de Dieu (n° 9-17)
- 3) La structure hiérarchique de l'Église et spécialement l'épiscopat (n° 18-29)
- 4) Les Laïcs (n° 30-38)
- 5) L'appel universel à la sainteté (n° 39-42)
- 6) Les religions (n° 43-47)
- 7) Le caractère de l'Église en marche et son union avec l'Église du ciel (n° 48-51)
- 8) Marie, Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église (n° 52-69)

Éléments de bibliographie

Quelques ouvrages récents :

« **Vatican II raconté à ceux qui ne l'ont pas vécu** » de Daniel Moulinet

Ed. de l'Atelier 2012 (111 pages, de lecture aisée, pour une première initiation – 12.00 €)

« **Le concile Vatican II... tout simplement** » de Daniel Moulinet

Ed. de l'Atelier 2002, 2012 (192 pages, présentation et commentaire des textes et événements importants du Concile. Complète le premier ouvrage de Daniel Moulinet)

« **La bataille du Vatican** » de Christine Pedotti

Ed. Plon (575 pages, sous la forme d'un roman historique – 24.50 €)

« **L'événement Vatican II** » de John W. O'Malley traduit de l'américain - Ed. Lessius

(448 pages, ouvrage d'un jésuite américain, historien, universitaire, spécialiste des conciles. Analyse des textes et des fonctionnements de Vatican II. Approche scientifique du concile à partir d'un travail approfondi sur les archives – 34.50 €)

Ordre de promulgation des documents conciliaires de Vatican II

Ordre de promulgation des documents conciliaires de Vatican II 1962-1965

4 décembre 1963

Constitution sur la sainte Liturgie

Sacrosanctum concilium

Décret sur les moyens de communication sociale

Inter mirifica

21 novembre 1964

Constitution dogmatique sur l'Eglise

Lumen gentium

Décret sur les Eglises orientales catholiques

Orientalium Ecclesiarum

Décret sur l'oecuménisme

Unitatis redintegratio

28 octobre 1965

Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise

Christus Dominus

Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse,

Perfectae caritatis

Décret sur la formation des prêtres

Optatam totius Ecclesiae renovationem

Déclaration sur l'éducation chrétienne

Gravissimum educationis momentum

Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes

Nostra aetate

18 novembre 1965

Constitution dogmatique sur la Révélation divine

Dei Verbum

Décret sur l'apostolat des laïcs

Apostolicam actuositatem

7 décembre 1965

Déclaration sur la liberté religieuse.

Dignitatis humanae

Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise

Ad Gentes divinitus

Décret sur le ministère et la vie des prêtres

Presbyterorum ordinis

Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps,

Gaudium et spes